

Demandons-nous ce que celui-ci fait pour éviter le gaspillage de fonds publics, les dédoublements et les chevauchements. Évidemment, le gouvernement n'a fait aucun effort en ce sens et c'est pourquoi je crois profondément que s'il en avait été autrement, peut-être que les coupes dans la fonction publique fédérale auraient pu être moindres.

Poursuivant encore dans la veine des contradictions flagrantes et des priorités discutables du Budget fédéral, je relève que le gouvernement libéral annonce une réduction de 532 millions de dollars dans l'enveloppe consacrée à l'aide internationale. Une décision pour le moins étonnante, puisqu'il avait lui-même souligné, tout récemment, dans son énoncé de politique étrangère, le caractère essentiel de l'aide internationale pour la réalisation des trois objectifs que sont la prospérité, l'emploi et la sécurité mondiale.

Ainsi, avec cette coupure de plus de 25 p. 100 du Budget consacré à l'aide internationale, comment le gouvernement peut-il prétendre adhérer au principe de responsabilité morale vis-à-vis de l'aide internationale pour les pays en développement afin de réduire la pauvreté? D'aucune façon, voilà comment, monsieur le Président.

Aussi, comment peut-on aller dans le sens du développement du commerce international, lorsque les entreprises canadiennes sont subventionnées de façon à être maintenues artificiellement dans un état de dépendance vis-à-vis du gouvernement? En fait, ces subventions nuisent plutôt à leur compétitivité internationale. Ceci me fait dire qu'en n'ayant pas le courage d'aller plus loin dans la réduction des subventions aux entreprises, le ministre contribuera à maintenir avec celles-ci un lien de dépendance malsain, nuisant au développement et à l'accès aux marchés internationaux.

En terminant, j'aimerais glisser quelques mots au sujet des mesures budgétaires concernant l'agriculture. De toute évidence, le Budget fédéral n'affecte pas tous les agriculteurs de la même façon, à travers tout le Canada. Ainsi, le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition de la subvention de 560 millions de dollars pour le Nid-de-Corbeau, qui vise le financement du transport du grain et des céréales de l'Ouest.

• (1015)

Cependant, cette mesure est accompagnée d'une compensation financière de l'ordre de 1,6 milliard de dollars en perte de valeur foncière, de même que d'une somme de un milliard de dollars en garantie de crédits pour l'achat de céréales. De plus, les agriculteurs de l'Ouest touchés par l'abolition de la subvention du Nid-de-Corbeau bénéficieront de 300 millions de dollars à titre de mesure de transition sur une période de cinq ans. De l'autre côté, les producteurs canadiens de lait, dont près de 50 p. 100 sont du Québec, verront leur subvention fédérale coupée de 30 p. 100 au cours des deux prochaines années.

J'ai du mal à m'expliquer selon quelle logique les agriculteurs de l'Ouest pourront bénéficier de mesures compensatrices suite à la perte de la subvention du Nid-de-Corbeau, pendant que les producteurs de lait industriel, en majorité québécois, n'auront droit à aucune compensation ni aucun dédommagement de la part du gouvernement fédéral. Sommes-nous en face d'un système de deux poids, deux mesures? Je le crains.

Après avoir crié au loup pendant plusieurs mois afin de préparer la population à des mesures budgétaires draconiennes, le

Initiatives ministérielles

gouvernement libéral a finalement accouché d'un budget ni chair ni poisson qui reporte à plus tard une grande partie des véritables solutions et qui passe sous silence, de façon insidieuse, une grande partie des effets potentiellement pervers et négatifs qu'il contient.

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que je suis vraiment déçu de la présentation du Bloc québécois. Peut-être ne pouvait-on s'attendre à plus du représentant d'un parti qui a déjà, pour des raisons idéologiques, fait ses choix fondamentaux, et par conséquent, est imperméable à la vérité.

La vérité est que l'an dernier, on a créé, au Canada, 433 000 nouveaux emplois. Ça, c'est de la création d'emplois; ce ne sont pas des mots. Au Québec, on en a créé 116 000. Dans la région de la Capitale nationale, en 1994, il y a eu 16 600 nouveaux emplois nets, à plein temps, qui ont été créés. Ce sont des faits, ce ne sont pas des arguments sans fondement comme ceux qui ont été présentés dans le discours précédent.

Lorsque le député de Verchères indiquait hier qu'il y avait 14 000 emplois dans la fonction publique qui seraient perdus dans l'Outaouais, il indiquait sa méconnaissance profonde de la région. La vérité est que la perte d'emplois, sur trois ans, qui sera due au Budget fédéral atteint à peu près 3 000 emplois, pas 14 000.

Dans le pays au complet, il y aura une perte d'emplois de 45 000, mais il ne s'agit pas d'une perte d'emplois dans des postes occupés présentement par des gens, parce qu'une grande partie de ces emplois vont être réoccupés par des fonctionnaires qui seront formés suite au processus d'attrition. Je ne peux pas demander au député d'en face d'avoir une connaissance en profondeur du gouvernement, mais je lui demanderais au moins de respecter les faits et l'analyse. La vérité du Budget qui a été présenté cette semaine, c'est qu'en fait, c'est la seule façon de permettre la création d'emplois à long terme.

Lorsque le député dit que le Budget fait perdre, dans toute la région de la Capitale nationale, quelques milliers d'emplois, il donne l'impression que si on continuait à avoir un déficit dans le Budget fédéral, on aurait nécessairement une continuation de création d'emplois. Si c'était vrai, ça ferait longtemps qu'il n'y aurait pas de chômage au Canada, étant donné les déficits accumulés.

La vérité, c'est que c'est la seule façon de nous empêcher de frapper le mur, comme la Nouvelle-Zélande qui a dû, en quelques mois, réduire sa fonction publique des deux tiers, non pas de 14 p. 100 comme nous allons le faire. Nous, nous avons encore une fonction publique où 86 p. 100 des fonctionnaires continueront d'être employés après trois ans. En Nouvelle-Zélande, parce qu'ils ont suivi la prescription du député d'en face, ils ont été obligés de couper leur fonction publique des deux tiers. Ce sont les faits historiques, ce ne sont pas des arguments en l'air comme ceux de mon collègue.

En imposant une réduction dans la taille du gouvernement fédéral, qui était due depuis longtemps, en nous forçant à réduire le gouvernement et le nombre d'emplois, nous créons les conditions qui permettront de poursuivre la création d'emplois de 1994.